

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 991

présenté par

M. Nury, M. Rolland, Mme Gruet, Mme Louwagie, Mme Dalloz, M. Bazin, M. Bourgeaux,
M. Brigand, M. Dumont, Mme Frédérique Meunier, M. Dubois, Mme Corneloup, M. Viry,
M. Thiériot, M. Taite, Mme Anthoine, M. Descoeur, M. Forissier, M. Dive et M. Habert-Dassault

AVANT L'ARTICLE PREMIERÀ l'intitulé du titre I^{er}, après le mot :

« destinées »,

insérer les mots :

« à faciliter et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permet d'intégrer la notion de simplification des procédures au titre Ier du projet de loi, en faisant écho à la rédaction de l'intitulé du chapitre V de ce même titre (« Faciliter et accélérer l'implantation d'industries vertes »).